

Suivi du niveau de la sécurité n°21

3^e trimestre 2018

Synthèse

Aucun accident grave n'est survenu sur le réseau ferré national au cours de ce troisième trimestre de l'année 2018. Néanmoins, après deux trimestres en baisse, le troisième trimestre 2018 est marqué par une hausse du nombre d'accidents significatifs et des conséquences humaines.

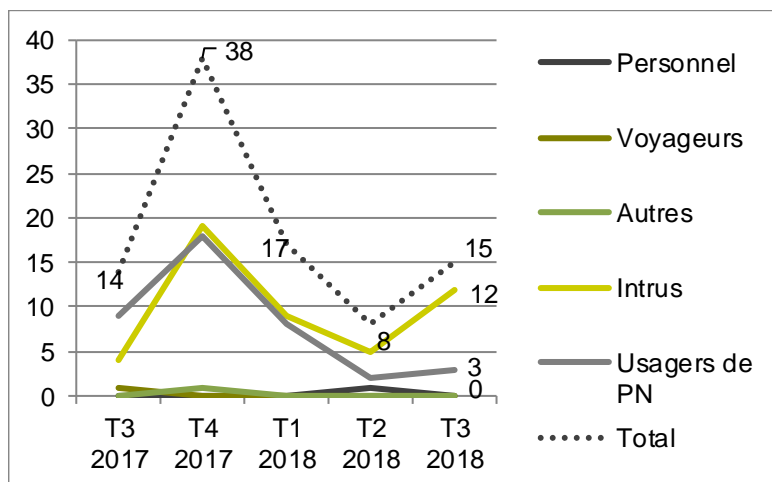
Ainsi, le nombre de personnes tuées sur le RFN remonte à 15 au 3^e trimestre alors qu'il était de huit le trimestre précédent. L'augmentation est encore plus importante pour les personnes grièvement blessées dont le nombre a plus que triplé ce trimestre avec 17 victimes.

Après un 2^e trimestre très favorable (19 accidents significatifs), le nombre total d'accidents significatifs repart également à la hausse au 3^e trimestre avec 36 accidents ayant provoqué la mort ou des blessures graves pour au moins une personne, ou des dommages équivalents ou supérieurs à 150 000€, ou des interruptions de circulation de plus de six heures.

Parmi les catégories d'accidents en détérioration ce trimestre, c'est celle des « accidents significatifs de personnes impliquant le matériel roulant en mouvement » qui est la plus touchée passant de huit accidents au 2^e trimestre à 24 ce trimestre.

Les valeurs des indicateurs présentées sont celles disponibles à la date de publication du présent document. Si nécessaire, des rectifications ont été apportées sur les valeurs des trimestres précédents afin de prendre en compte les faits nouveaux ou les imprécisions de classification découvertes après la publication du tableau de bord précédent.

TK00 - Nombre total de personnes tuées



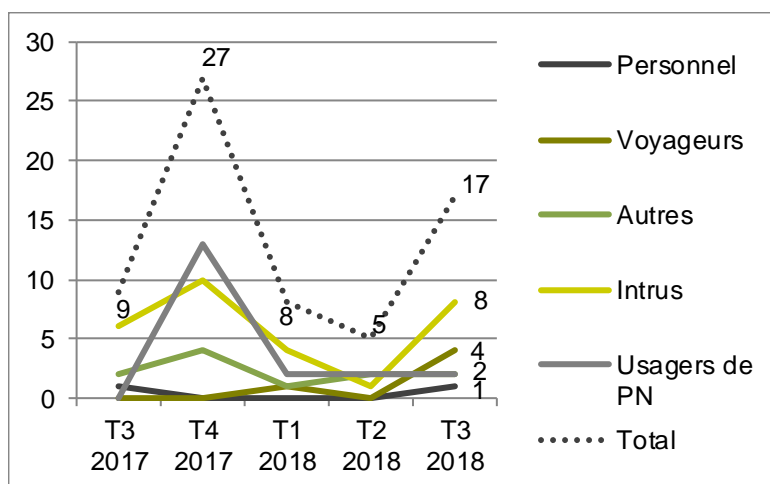
Le nombre de personnes tuées sur le réseau ferré national au troisième trimestre de l'année 2018 a presque doublé par rapport à un deuxième trimestre exceptionnellement bas.

La catégorie à l'origine de cette hausse globale est celle des « intrus » qui passe de cinq personnes tuées à 12. Toutes ces personnes ont été heurtées par un train alors qu'elles marchaient dans la zone dangereuse ou traversaient les voies sans y être autorisées.

La catégorie « usagers de PN », bien qu'en légère hausse, reste à un niveau très bas avec trois personnes tuées ce trimestre (deux conducteurs de véhicules légers et un piéton).

Aucun mort n'est à déplorer ce trimestre dans les catégories « voyageurs », « personnel » et « autres ».

TS00 - Nombre total de personnes grièvement blessées

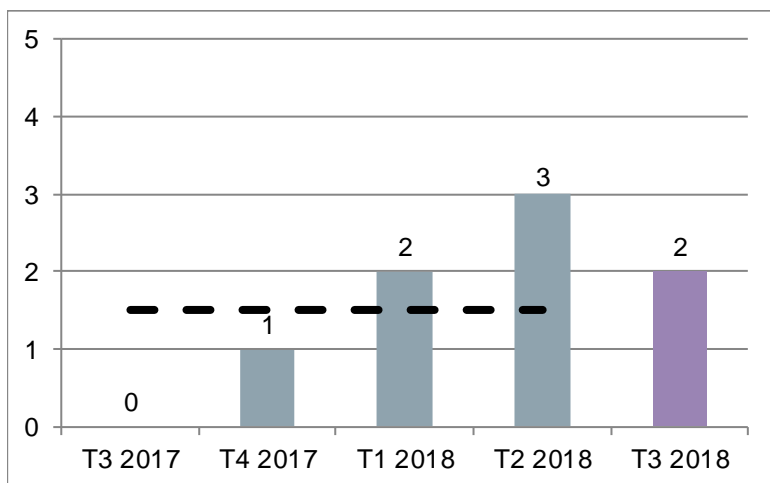


Le nombre de personnes grièvement blessées sur le RFN connaît également une hausse importante au 3^e trimestre 2018 avec 17 blessés graves, alors qu'on en comptait cinq le trimestre précédent.

À l'exception des catégories « autres » et « usagers de PN » qui restent stables avec deux blessés graves, et ce pour le troisième trimestre consécutif pour la seconde catégorie, toutes les autres catégories sont en détérioration. Même si la catégorie des « intrus » est une nouvelle fois la plus impactée ce trimestre avec huit victimes, on notera surtout une augmentation du nombre de voyageurs grièvement blessés cet été. En effet, le 16/7, trois voyageurs se blessent à l'arrivée en gare de Paris-Nord (75) lorsque leur train heurte le butoir. La veille, un passager saute par une fenêtre d'un train en marche pour échapper à une bagarre et se blesse grièvement en tombant sur la voie.

Enfin, un membre du personnel se blesse également grièvement ce trimestre en se faisant heurter par un engin de travaux lors d'une manœuvre de refoulement sur domaine fermé.

N01 - Nombre total de collisions significatives de trains

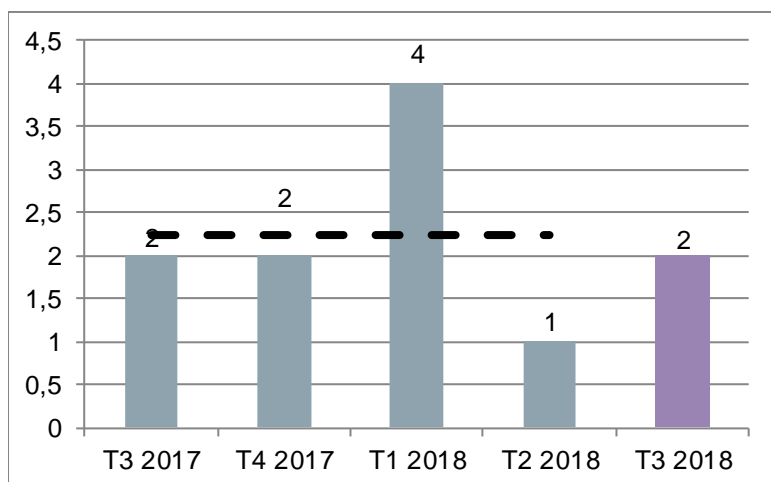


Deux accidents significatifs de la catégorie « collisions de train avec un obstacle à l'intérieur du gabarit » se sont produits au cours du 3^e trimestre 2018 .

La première collision qui a eu des conséquences humaines, présentée dans le chapitre précédent, s'est produite en gare de Paris-Nord (75) le 16/7 lorsque qu'un train de voyageurs en phase d'arrêt heurte le butoir : sept passagers sont blessés dont trois grièvement.

Le deuxième accident significatif repris dans cette catégorie est l'enfourchement du fil de contact de la caténaire par un train de voyageurs à Blois le 6/8, causant des dommages à l'infrastructure et au matériel roulant de plus de 150 000€.

N02 - Nombre total de déraillements significatifs de trains

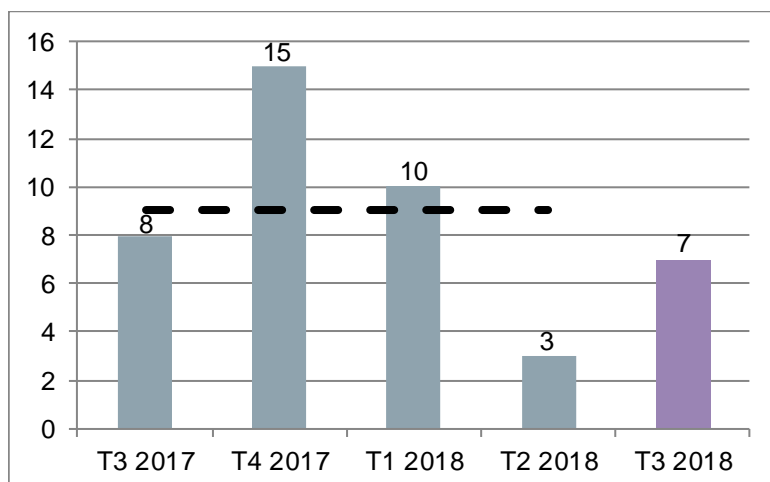


Les deux déraillements significatifs du 3^e trimestre ont tous les deux entraîné des dommages supérieurs à 150 000€ et des interruptions de circulation de plus de six heures.

Le 24/8, un TGV déraile lors de son entrée en gare de Marseille-Saint-Charles (13). Huit des 10 véhicules composant la rame de queue ont déraillé sans entraîner de conséquences humaines.

Le 20/9, ce sont deux wagons d'un train de fret qui déraillent lors de son entrée sur les voies de service d'Uckange (57). Ils heurtent un engin moteur en stationnement qui déraille à son tour sous l'effet du choc. Les 15 derniers wagons qui engagent encore la voie principale bloquent la circulation.

N03 - Nombre total d'accidents significatifs aux passages à niveau

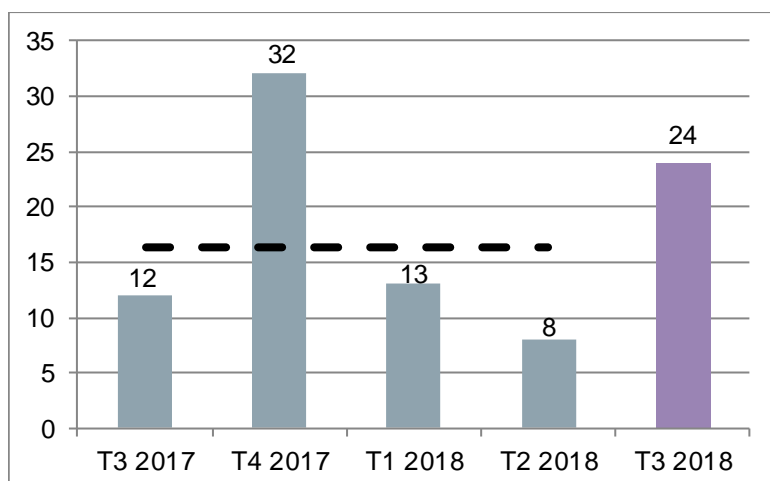


Sept accidents significatifs aux passages à niveau sont à déplorer ce trimestre. Bien qu'en augmentation par rapport au 2^e trimestre, ce chiffre reste inférieur à la moyenne des quatre trimestres précédents (9,5).

Deux de ces accidents n'ont eu que des conséquences matérielles consécutives aux heurts de trains contre un ensemble routier circulant sur une route lui étant interdite le 9/7 et contre une voiture traversant un PN fermé en chicane le 26/9. Les victimes des cinq autres accidents sont trois conducteurs de véhicules légers ayant engagé la zone dangereuse malgré le fonctionnement normal du PN, et deux piétons heurtés en traversant le PN avec des écouteurs sur les oreilles.

Cinq des sept accidents se sont produits sur des passages à niveau non-inscrits au programme de sécurisation nationale (PSN) mais sont majoritairement consécutifs à l'inattention ou au non-respect du code de la route de la part des usagers de PN.

N04 - Nombre total d'accidents significatifs de personnes impliquant le matériel roulant en mouvement

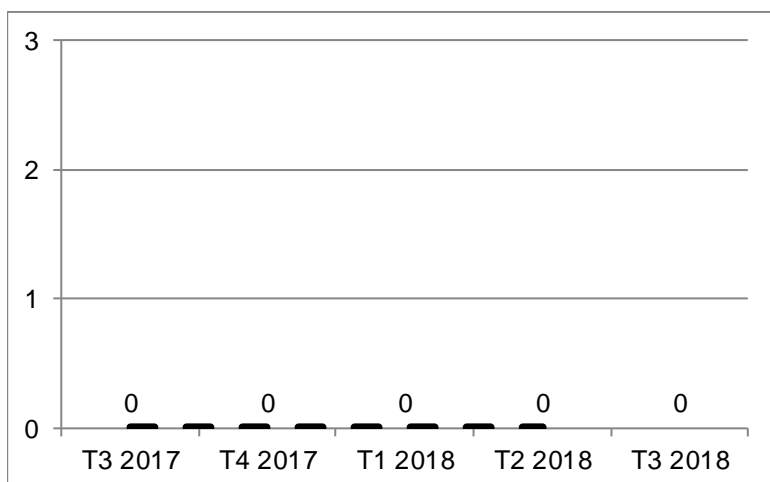


La catégorie des accidents significatifs de personnes impliquant le matériel roulant en mouvement est particulièrement touchée en ce 3^e trimestre de l'année avec 24 événements provoquant la mort de 12 personnes et des blessures graves à 12 autres. 16 de ces accidents se sont produits en pleine voie contre huit en gare.

La majorité des personnes tuées ou grièvement blessées dans ces accidents appartiennent à la catégorie des « intrus ». 20 personnes de cette catégorie sont heurtées alors qu'elles engagent la zone dangereuse en marchant le long des voies ou en traversant les voies alors que la signalisation leur interdit.

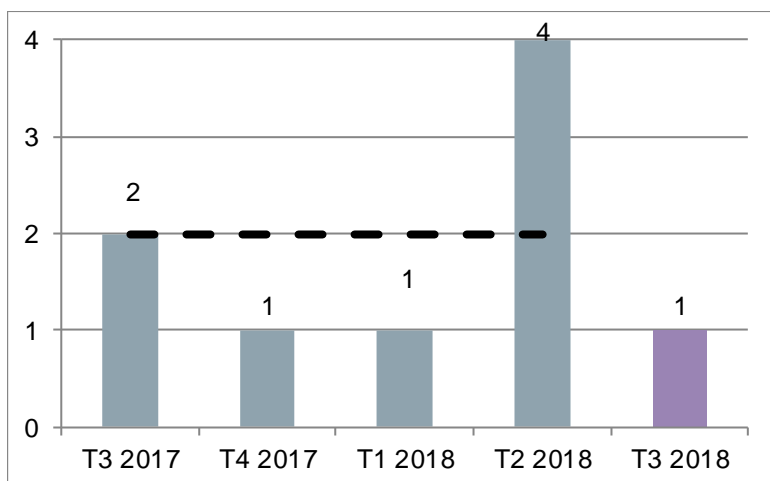
Parmi les personnes grièvement blessées dans les quatre derniers accidents et outre le heurt du membre du personnel et la chute du voyageur abordés dans le chapitre « TS00 - Nombre total de personnes grièvement blessées », on retrouve deux personnes de la catégorie « autres » : une personne se tenant trop près du bord du quai est heurtée en gare de La Défense (92) et une autre, tombée sur la voie en gare de Chalais (16), ne parvient pas à remonter à temps sur le quai malgré l'aide d'autres personnes et est heurtée aux jambes.

N05 - Nombre d'incendies dans le matériel roulant



Aucun accident significatif n'est à reporter dans la catégorie « incendies dans le matériel roulant » ce trimestre.

N06 - Nombre d'accidents « autres »



Le seul accident significatif de la catégorie « autres » ayant entraîné des dommages supérieurs à 150 000€ à l'infrastructure, est lié à un train circulant avec un frein serré, dont les étincelles provoquent de multiples incendies sur le bord des voies et de nombreux dégâts sur les installations électriques et de signalisation entre Martigues et Miramas (13).

Les valeurs des indicateurs présentées sont celles disponibles à la date de publication du présent document. Si nécessaire, des rectifications ont été apportées sur les valeurs des trimestres précédents afin de prendre en compte les faits nouveaux ou les imprécisions de classification découvertes après la publication du tableau de bord précédent.



EPSF

60 rue de la Vallée
CS 11758
80017 Amiens Cedex 1
www.securite-ferroviaire.fr